

Règlement Prix Littéraire BOOKSPHERE 2022

Le règlement ci-dessous doit être lu par tous les participants. Merci.

Les organisateurs

Pauline de la chaîne Patatras.

Céline pour Booksphere.

Yannick pour Booksphere.

L'équipe du PLIB compte 9 personnes bénévoles.

Qu'est-ce que le PLIB ?

Nous organisons ce prix littéraire de l'imaginaire pour offrir à tous les blogueurs littéraires, les booktubers et les bookstagrammeurs un espace d'expression autour de leurs idées, choix et avis sur les livres qu'ils proposent et qui leur plaisent. Le prix se déroule en plusieurs étapes sur un an. Le nombre de jurés est illimité, apportant ainsi la diversité et un vote de poids pour le gagnant. L'imaginaire est également un genre qui manque cruellement de reconnaissance et pourtant les lectures de cette catégorie sont très communes et appréciées. Profitez du prix pour exprimer vos pensées, offrir du contenu divers et varié sur le sujet et vivre au travers la science-fiction, la fantasy et le fantastique.

Tous les organisateurs sont des particuliers et passionnés s'investissant sur leurs temps personnels et sans rémunération. Le temps pour l'organisation, la communication, les frais du logo, les coûts de développement des applications, du serveur, de l'hébergement du site web et la création du système informatique qui permet de les faire fonctionner sont payés par les organisateurs sur leur argent personnel ou réalisés grâce à leur savoir. Pour la remise du prix le financement se fait par une levée de fonds grâce à des sponsors et des contributeurs via Ulule.

Pour préserver l'intégrité du prix et le bon déroulement de chaque étape, nous avons mis en place un règlement officiel. Nous nous engageons à vous offrir un prix littéraire qui vous représente, nous vous demandons de nous aider en vous engageant en retour.

Le règlement est aussi là pour répondre à toutes vos questions. Nous durcissons les inscriptions suite aux nombreux abandons du PLIB2021, afin de vérifier que vous pourrez suivre le rythme des votes et des lectures.

Conditions d'inscription du juré

Pour pouvoir s'inscrire en tant que juré du PLIB2022, il faut :

- Etre un influenceur littéraire francophone (CriticsBook/Blog/Booktube/Instagram/podcast). (Le pays d'habitation n'est pas important).
- Lire de la SFFF adulte/YA/Jeunesse.
- Ne pas avoir déjà abandonné en tant que membre du jury dans les deux précédentes éditions.
- Remplir le formulaire d'inscription jusqu'à la date de fin des inscriptions (30 septembre 2021). Passé cette date, aucune inscription ne pourra être prise en compte.
- Autoriser le référencement de son blog/chaîne/instagram/CriticsBook sur la base de données de Booksphere. Cela permet la modération du site du PLIB (www.leplib.fr) pour des raisons de respect des lois européennes et des obligations de développements informatiques.

(Aucune rémunération n'est faite sur vos contenus.)

Si vous n'êtes pas sûr de tenir, faites-le à côté sans pression. Ne comptez pas sur le PLIB pour vous relancer. Cela ne fonctionne pas dans ce sens et finit en général par un abandon.

Obligations du juré

- L'inscription réglementaire.
- L'acceptation du présent règlement.
- Un engagement sur un an :
 - La participation aux 4 votes.
 - La lecture des 5 titres finalistes (ce qui veut dire potentiellement les acheter si la ME ne nous les fournit pas en ebook).
 - Les chroniques des 5 livres finalistes sur Criticsbook, votre blog, votre chaîne booktube ou sur votre compte Instagram ou encore Podcast. **La réutilisation de vos contenus déjà postés est la bienvenue !**
- L'indication sur tout article ou vidéo pour le PLIB du logo et des informations sur le prix, les organisateurs et le lien vers le site du PLIB.
- L'ajout des codes **#ISBN:numéroisbn** et **#PLIB2021** pour référencer vos articles dans la section « Prix littéraire de l'imaginaire » du site du PLIB.

Rappel des codes :

#PLIB2021 = pour vous retrouver sur internet et vous insérer dans le site du PLIB.

#ISBN:000000000000 = pour classer directement votre contenu dans la page du livre du site du PLIB.

Informations importantes

- Les formulaires incomplets et ceux qui ne souhaitent pas être dans la base de données du site web ne pourront pas participer.
- Les Critics, les vidéos, articles et stories seront visibles sans limite de temps dans la section du prix littéraire. Si vous avez déjà chroniqué les titres, vous pouvez réutiliser les vidéos ou articles (il faudra cependant redater la chronique) et ajouter le code adéquat pour le référencer automatiquement dans la section dédiée. Les vidéos peuvent concerner plusieurs titres : nous préférons une vidéo par titre mais ce n'est pas obligatoire. Vous devrez rajouter tous les codes ISBN des livres du PLIB dont vous parlez. Idem pour les articles et les instastories.
- Vous pouvez faire des Critics en podcasts, des vidéos ou des textes sur CriticsBook.
- Vous pouvez créer sur Instagram un dossier "stories permanentes #PLIB2022".
- Vous pouvez faire une chronique unique pour les 5 finalistes si vous le désirez.
- **Les livres finalistes sont acquis par le jury** à titre personnel. Aucune demande de service presse ne sera effectuée par les organisateurs. Aucun remboursement ne pourra être demandé ou effectué par nos soins. Les organisateurs et Booksphere ne rembourseront aucune réclamation financière ou demande de participation aux frais ou pour travail fourni lié au prix littéraire de l'imaginaire de Booksphere. Cependant, nous ferons de notre mieux pour obtenir des exemplaires papiers (livres voyageurs) ou ebooks afin de les partager avec le jury.
- Nous ne pourrions tolérer les insultes, le racisme, l'homophobie ou l'agressivité et les comportements contraires à la bonne éthique des organisateurs. L'exclusion d'un juré transgressant cette règle sera définitive. Les blogueurs et les booktubers seront responsables de leurs contenus, aucune accusation ne pourra être portée contre les organisateurs du Prix Littéraire de l'Imaginaire Booksphere.
- Les organisateurs et le site www.leplib.fr ont pour but de promouvoir la littérature sous toutes les coutures. Nous aimons aider et partager. Nous n'avons aucun jugement de valeur. Les membres du jury sont en accord avec nos principes. Leurs chroniques sont des avis subjectifs publiés sans mauvaises intentions. Aucune attaque envers un des membres du jury ne sera acceptée pour autant qu'il respecte les règles édictées par le PLIB.
- Dans le cas particulier où le juré serait également auteur de SFFF : par souci d'équité et d'impartialité, ledit juré s'engage à ne pas proposer l'un de ses propres livres et à ne pas voter pour l'un de ses propres livres dans les différentes phases de vote, sous peine d'être exclu du PLIB. Si leur roman arrive dans les 25 sélectionnés, l'auteur.e devra arrêter d'être membre du jury.

Différentes étapes devront être remplies par le juré pour le bon déroulement du prix :

1. Présélections : Sélection de 80 titres par juré.
2. Sélection de 25 titres dans la liste des Présélectionnés.
3. Sélection de 5 finalistes.
4. Lecture et chroniques des 5 finalistes. (Critics podcast, vidéo ou texte sur Criticsbook/Vidéo/Instastory permanente/IGTV/article de blog. (application littéraire)
5. Vote du gagnant du #PLIB2022.

Description de la phase de sélection des 25 titres

- Du 6 au 13 octobre, vous choisirez vos 80 romans parmi la liste des titres de 2021. (Liste non exhaustive. Vous pouvez y ajouter des romans ici : https://drive.google.com/drive/folders/1Xs2oKVB_ZuCQ5ZCo82pZFVRhc1OK5ire)
- Du 1 au 15 novembre, vous devrez choisir 25 romans parmi la liste complète établie durant la phase de présélection.
- Les résultats seront annoncés le week-end du 20 novembre.
- Une fois cette sélection établie, l'animation se fera principalement sur les réseaux sociaux, afin d'échanger entre jurés, avec vos abonnés, sur CriticsBook, le groupe Facebook, Discord, Instagram ou Twitter dans le but de choisir, en votre âme et conscience, les 5 livres de la phase finale.
- Si vous souhaitez réaliser des sujets en vidéos (ou référencer des anciennes vidéos ou articles sur le sujet) ou sur vos blogs concernant la SFFF, les Maisons d'édition, les auteurs, des Books Haul, le prix littéraire, les livres que vous avez décidé de proposer pour le prix ou tout autre sujet que vous voulez mettre en avant sur le site du prix littéraire, il vous suffit d'insérer les codes (#ISBN:Numéro isbn et le #PLIB2022)
- Nous encourageons les membres du jury à réaliser des interviews auprès des auteurs et maisons d'éditions pré-sélectionnés. Ceci n'est aucunement une obligation, libre à vous d'en faire, mais nous pouvons vous entourer et vous accompagner dans les démarches pour être mis en relation avec les personnes désirées.
- Si certains des titres sont déjà lus et que vous souhaitez réutiliser le contenu, il vous suffit d'ajouter sur votre blog le logo et les codes #PLIB2022 et/ou #ISBN:..... . Ensuite il suffit de redater les articles ou les vidéos. Pour les Instagram il suffit de copier et recoller pour faire un nouveau insta avec les codes.
- Le logo doit être clairement visible sur les articles ou vidéos concernant le PLIB, ainsi que le lien vers le site web du PLIB.
- Tous les livres ex aequo durant cette phase seront départagés directement par décision des membres organisateurs.

Description de la phase finale

- Un formulaire Google Form sera mis à disposition durant un mois entre janvier et février. Les résultats seront annoncés en direct LIVE en Mars 2022. (Nous nous réservons le droit de changer quelque peu le planning suivant l'organisation de l'événement)
- Les membres du jury s'engagent à lire les 5 titres finalistes sans exception entre l'annonce des finalistes en mars 2022 et le 19 septembre 2022.
- Chaque juré s'engage à produire une chronique soit en article, soit en vidéo, soit en story, soit sur une application littéraire dont nous donnerons le nom plus tard. Par titre ou pour plusieurs et ce pour les 5 livres. Vous pouvez varier les supports, toutes les méthodes de chroniques sont acceptées.
- Si vous n'êtes pas en base de données, un lien vers votre article devra être fourni à BooktuspHERE pour être partagé. Les Instagrameurs devront faire des Instastories permanentes ou des IGTV obligatoirement avec les codes.
- Un formulaire sera envoyé à chaque membre du jury un mois avant le vote final.
- Les membres du jury qui n'auront pas voté à la date limite ne pourront pas le faire ultérieurement et seront donc retirés du jury.

Résultat final

- A partir de fin août, chaque membre du jury recevra un formulaire qu'il pourra remplir à sa guise jusqu'au 20 septembre 2021. Il ne sera plus possible de voter après cette date.
- Si un ou plusieurs titres sont ex aequo, un deuxième formulaire vous sera envoyé pour départager les titres. Si l'égalité subsiste, les membres organisateurs seront les seuls décisionnaires du gagnant du prix littéraire par vote secret.
- L'annonce du gagnant aura lieu en octobre 2022 (date modifiable selon les possibilités de la remise du prix)
- Chaque membre du jury doit obligatoirement annoncer le gagnant du prix par article ou par vidéo.
- Le site web mettra en avant le gagnant jusqu'au prix suivant.
- Les vidéos et les articles des membres du jury resteront en place jusqu'au prix suivant.

Remise du prix

- Un évènement sera organisé pour remettre le prix à l'auteur gagnant ou au représentant de son choix. Les critiqueurs, les blogueurs, les instagrameurs et les booktubers pourront venir et seront accueillis à cette occasion. Cet évènement sera organisé par la suite en fonction des possibilités de l'auteur, des organisateurs et du Jury.
- Le lieu de l'évènement est en cours de recherche. Le choix sera annoncé et un formulaire de participation sera envoyé pour nous aider dans l'organisation.
- Les frais relatifs à l'évènement seront couverts par un financement participatif (location de la salle, rémunération des auteurs présents, trophée du gagnant, etc.)
- Nous essaierons dans la mesure du possible d'inviter des auteurs connus et moins connus à venir remettre le prix avec nous, lors de l'évènement. Nous ne garantissons aucune présence. Les informations vous seront communiquées ultérieurement.

Retards ou imprévus

Les organisateurs feront leur possible pour respecter leur planning. Cependant, des imprévus peuvent modifier les dates et ils se réservent le droit d'indiquer de nouvelles périodes.

Récapitulatifs des dates

Les dates seront visibles sur le site du PLIB et chaque juré sera informé personnellement par email, sur les réseaux sociaux et sur Discord.